

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 13 (1875)
Heft: 21

Artikel: Les rochers de Meillerie
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183271>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'une écurie. Il s'apprêtait à aller étriller un autre fauve, quand le directeur l'arrêtant :

— C'est assez pour aujourd'hui, lui dit-il ; vous resterez à mon service à trois cents francs par mois pour commencer.

Ce Belmontois est aujourd'hui directeur d'une grande ménagerie à New-York ; c'est le plus célèbre dompteur du monde. Il est venu, il y a quelques années, visiter sa vieille mère, qui vit encore et pour laquelle il a acheté une jolie petite campagne à Belmont. On a pu le voir se promener sur Montbenon avec un de ses amis d'enfance, aujourd'hui un des premiers employés de la Suisse-Occidentale. Il est bel homme, excellent cœur, bon Vaudois, et son plus grand plaisir est encore de boire quelques verres de petit blanc avec ses vieux amis.

D.

On sait que la route qui longe le lac Léman, sur la côte de Savoie, ne date que des premières années de ce siècle, et que sa construction se rattache au percement de la route du Simplon, faite sous Napoléon 1^{er}, de 1801 à 1806. Il n'y avait autrefois entre Evian et St-Gingolph qu'un sentier presque impraticable en plusieurs endroits, car les rochers de Meillerie trempaient alors leur base dans les eaux du lac. C'est sur ces rochers à pic, dans ces sauvages retraites d'autrefois, que St-Preux allait rêver à ses amours, en contemplant sur la rive opposée, au milieu des frais ombrages de Clarens, l'habitation de Julie ; c'est du haut de ces rochers qu'il s'écriait un jour, en proie à la tristesse : « Je n'ai plus qu'un mot à vous dire, ô Julie ! vous connaissez l'antique usage du rocher de Leucate, dernier refuge de tant d'amants malheureux. Ce lieu-ci lui ressemble à bien des égards ; la roche est escarpée, l'eau est profonde et je suis au désespoir ! »

Rousseau, qui visita ces bords au siècle dernier et en fit une description si pittoresque dans sa *Nouvelle Héloïse*, aurait donc bien de la peine à s'y reconnaître aujourd'hui. Quand les travaux de la route commencèrent et qu'on attaqua les rochers, ce fut tout un événement pour l'époque ; on n'était guère familiarisé avec des entreprises semblables à celles que nous voyons aujourd'hui ; on ne se serait guère imaginé le percement du St-Gothard, du Mont-Cenis et tant d'autres travaux gigantesques auxquels notre génération a assisté. Il est du reste facile de se rendre compte de l'importance qu'avait alors l'établissement de la route de Meillerie par la communication suivante faite à un journal de Lausanne le 21 août 1804 :

Les rochers de Meillerie.

Depuis quatre mois j'entendais parler avec admiration des ouvrages étonnants, hardis, prodigieux qui ont commencé ce printemps en Savoie, pour la construction de la route de communication entre l'Italie et Genève par le *Simplon*. Dans tout cet intervalle, les explosions multipliées des mines qui font sauter les rochers, frappaient continuellement mes oreilles. Tous les jours une multitude de curieux,

partant de tous les points de nos rivages, pour aller sur les bords opposés voir les travaux de *Meillerie*, en revenaient tout enthousiasmés de ce qu'ils avaient vu, sans néanmoins en donner de notices un peu claires et détaillées. *Et moi aussi*, me suis-je dit enfin, *je veux aller à Meillerie*. Je suis parti, j'ai vu et je suis revenu tout aussi enchanté qu'aucun des curieux qui m'ont précédé.

Je vais tâcher de vous donner une faible esquisse de ce que j'ai vu, et qu'il faut absolument voir par soi-même pour s'en former une juste idée. Je ne vous dirai rien des avantages précieux de cette nouvelle route, qui sera digne en tous points des plus superbes monuments en ce genre de la grandeur romaine. Ce n'est pas à moi, Vaudois, qu'il convient d'en parler ; je laisse aux Savoisiens le bonheur de les apprécier.

Le village de *Meillerie*, où l'on débarque et autour duquel sont les plus grands travaux, est composé de 50 à 60 feux. Situé au pied d'une montagne fort escarpée entre les rochers et sur le bord même du lac dont les eaux baignent ses murs, il n'avait jusqu'à présent été accessible que par des sentiers fort après, difficiles et tortueux. A la gauche de ce village, du côté du Valais, la route nouvelle n'est encore ouverte que dans un espace d'un bon quart de lieue. Mais l'année prochaine on la prolongera jusqu'à St-Gingolph, qui limite la Savoie du côté du Valais, à une bonne lieue de là, et où se trouvent des rocs qui donneront aussi beaucoup d'occupation.

Dans la partie déjà ouverte, on voit avec admiration une chaussée en ligne droite et très bien nivelée, de 25 à 30 pieds de largeur, qui, dans un intervalle de 63 toises, est percée dans les rochers fort durs tombant à pic dans les abîmes du lac. C'est là qu'on a fait sauter avec de la poudre une masse énorme de roc de 25 à 28 pieds d'épaisseur, pour former ce magnifique chemin, qui sera bordé par un mur très solide du côté du lac, au-dessus duquel il est élevé perpendiculairement de 100 pieds. Le reste du chemin est ouvert dans les terres parsemées d'énormes cailloux et de quartiers que le temps paraît avoir détachés des rochers voisins.

Cette route, passant dans la côte, à 50 pas au-dessus du village de *Meillerie*, se prolonge l'espace d'une bonne lieue jusqu'au village de la *Tour ronde*, où elle finit, pour être continuée la campagne prochaine encore une lieue jusqu'à Evian, d'où elle était déjà faite jusqu'à Genève. En sortant de *Meillerie*, elle est taillée dans le roc vif sur une longueur d'environ 200 toises, sur 25 à 28 pieds de largeur.

Pour exécuter ces divers travaux, il a fallu faire sauter avec la poudre deux millions de pieds cubes d'un roc très dur. A l'endroit où l'on travaille actuellement, le chemin est à 100, 150 et jusqu'à 200 pieds à pic, au-dessus de la surface des belles eaux limpides et verdâtres du lac, du côté duquel il sera garanti par un mur construit avec beaucoup de difficultés et une hardiesse étonnante.

Les ouvriers, attachés et suspendus deux à deux à ces rochers par des cordes, ou placés sur des écha-

faudages très légers, y percent des trous qui servent de mines. L'un tient un fort ciseau, sur lequel l'autre frappe à grands coups de marteau. Ils emploient ordinairement deux à trois heures pour creuser un de ces trous d'un pouce de diamètre sur 18 à 20 pouces de profondeur. L'imagination s'effraie en pensant aux dangers qu'ils courent. Cependant, malgré toutes les exagérations qu'on a faites, les accidents se sont réduits à une vingtaine. Cinq malheureux y ont perdu la vie; treize autres sont estropiés.

Dans les premiers mois, il y eut jusqu'à 800 ouvriers, puis ensuite 4 à 500; depuis huit jours il y en a au plus 150, tous les autres ayant quitté parce qu'ils n'étaient plus payés. On y comptait beaucoup d'Italiens, des Valaisans, des Savoyards, et des Vaudois des districts d'Aigle et de Vevey. La plupart d'entre eux se nourrissent et se couchent à raison de 10 ou 12 creutz par jour, mais beaucoup n'ont d'autre gîte que la terre et les creux des rochers, où ils se blotissent comme des blaireaux. — Le chemin est tout encombré d'éclats de roches qui serviront en partie à la construction d'un port à Evian, où l'on en a déjà jeté deux barquées. Après avoir traversé ces rochers, le chemin suit un beau bois de châtaigniers, jusqu'à la *Tour ronde*, d'où il sera prolongé jusqu'à Evian, à travers une espèce de forêt de noyers, ce qui fera, dans la belle saison, une promenade délicieuse.

On va d'Ouchy à *Meillerie*, par un beau temps, en deux heures et demie à la rame, et malgré les préventions qu'on a communément contre la propreté de la cuisine savoisienne, l'on y dîne assez bien et à bon compte dans l'un des quatre cabarets qu'on y trouve, chez le citoyen ***, dont la femme, très gentille et fort honnête, fait très bien les honneurs de sa maison.

Un de nos abonnés nous communique la requête suivante, adressée, dans le courant du siècle dernier, au Conseil des douze de la ville de Vevey, au sujet de diverses demandes de réception à la bourgeoisie de cette ville :

REPRÉSENTATION, *produite en Conseil des Douze.*
Le lundi 2^e Avril 1759.

Nobles Vertueux et très honorés Seigneurs.

Les Bourgeois de cette Ville soussignés, ont l'honneur de vous exposer que comme dans le nombre des personnes qui se sont présentées en dernier lieu pour acquérir la Bourgeoisie, il y a trois Avocats, ils se croyaient des mieux fondés soit pour le bien des anciens Bourgeois, soit en particulier pour le bien Public, de faire des représentations tendantes à les éconduire de leur demande; ils seroient certainement bien mieux fondés que ne l'ont été en dernier lieu les Bourgeois opposants à la réception d'un négociant puisqu'il ne serait pas difficile de démontrer que la réception d'un seul Avocat serait plus nuisible au Public que celle de cinquante négociants: les premiers ne subsistent pour la plus part qu'au moyen des procès, plusieurs même

d'entreux se plaisent à les prolonger bien loin de chercher à les terminer dès leur naissance; pendant que les derniers attirent l'industrie et le commerce, un des moyens de faire fleurir cette Bourgeoisie, etc., etc. (Suivent diverses considérations au sujet du prix d'achat de la bourgeoisie.)

Le *colportage*, dont on se plaint généralement, et auquel la nouvelle Constitution fédérale donne libre carrière, a été de tout temps l'objet de récriminations et d'une police spéciale, témoin cet ancien document qu'un de nos abonnés de Vevey a bien voulu nous communiquer :

« Nous Vincent Frisching, baillif de Vevey, capitaine de Chillon,

» Certifions que le sieur Louys de Colombier, bourgeois et justicier de Villeneuve, nous ayant remontré comme contre le règlement fait par Leurs Excellences de Berne, nos souverains Seigneurs, contenu au 26^e article de la Reformation, émanée pour les sujets du Pays de Vaud, il est non-seulement deffendu que les merciers étrangers, mais aussi ceux du Pays, allant et roulant d'un endroit à l'autre, devront entièrement être deffendus, et les étrangers renvoyés à vider le Pays, et ceux qui en seront sujets s'appliquer à quelque honnête travail; Cependant il y en a qui viennent fort souvent au dit Villeneuve, qui lui causent un préjudice considérable et sont à charge à la ville, Cest pourquoi nous lui avons accordé les présentes, en vigueur et exécution du dit mandat souverain, par ou lui permettons de faire sortir et décamper de dite ville tels mercerats et porte-paniers, sous peine de confiscation de leurs marchandises, s'ils se rendent réfractaires et désobéissans aux ordres qu'ils en recevront. Pour l'effet de quoy le sieur de Collombier les pourra faire comparoir par devant nous sans autre permission.

» Donné au chateau de Chillon ce 1^{er} de May 1713. »

On tailleu dâu Gros-dè-Vaud l'avâi on appétit dè la metsance: pouâvè reduire tot solet onna tâtra âi prommè, et vouèdi la cafetire et lo pot dè lassî. Et ma fâi lè dzein lo vouâtivan iò l'allâvè ein dzorna.

— A Dieu mè reindo! quin bouî que l'a! que sè peinsâvan.

Mâ noutron cosandai n'arretâvè pas po tot cein. — Vâidè-vo, brave dzein dau bon Dieu, que lau dè-sâi, l'è tot mon èretâdzo: i'é zu dè mon père dè medzî vito, et dè ma mère dè medzî grantein.

LES NOCES INTERROMPUES

PAR ALEXANDRE FOURGEAUD.

II

L'amant désolé de cette fille d'esprit, emportant au fond de l'âme cette nouvelle assurance de fidélité, était parti le cœur navré, les yeux noyés de larmes, faisant des efforts inouïs tout le long du chemin pour les retenir en présence des réprimandes de son père et de Goussaud, qui l'exhortait plaisamment au nom des vertus guerrières. Il ne lui fut